



Les 2 et 3 novembre 2024

Aumale

Concours salle 2 x 18 m

<http://compagnie-archers-aumalois.fr>
N° Agrément FFTA 0976113

**Concours sélectif pour les championnats
Départemental, Régional, de France et Challenge le
Départemental.**

Tarif des inscriptions : 7 €

Règlements par chèque à l'ordre de la Cie des archers aumalois auprès de :

Mr Frédéric Bredel
14 route du bord des bois
76390 Le Caule-Sainte-Beuve

E-mail :
inscription@compagnie-archers-aumalois.fr

La Compagnie des Archers Aumalois a le plaisir de vous inviter à sa compétition en salle qui aura lieu à la salle des sports d'Aumale, rue Jules Ferry (parcours fléché).

Horaires :

	Samedi Après-midi	Dimanche matin	Dimanche Après-midi
Ouverture du greffe	13h15	8h30	13h30
Inspection du matériel	Au greffe		
Echauffement sur cible	13h45	9h00	14h00
Début des tirs	14h15	9h30	14h30

Blasons, catégories et distances selon le règlement sportif et arbitrage en vigueur.

Tir sur Tri Spot 40 à préciser lors de votre inscription pour les arcs classiques et nus. Sans précision le tir se fera sur blason de 40.

Echauffement : 3 volées d'entraînement immédiatement suivies du tir compté

Tenue blanche ou de club souhaitée. Chaussures de sport obligatoires.

Une licence papier ou dématérialisée valide, munie d'une photo ou une pièce d'identité devront être présentés au greffe.

Récompenses : le dimanche vers 18h

Tél : 06.61.35.04.92
(De 18 h à 21h) en cas d'urgence
uniquement.

Les inscriptions ne seront définitives qu'à réception de la feuille d'inscription ci-jointe et du règlement par chèque à l'ordre de la Compagnie des Archers Aumalois.

En individuel	- aux 3 premiers de chaque catégorie.
Par équipe	- 3 tireurs arc à poulie
	- 3 tireurs arc classique, dont 1 femme ou 1 jeune
	- 3 tireurs arc nu
Trophée de la ville d'Aumale	- Meilleure équipe constituée d'au maximum un arc à poulie et d'au minimum un jeune.

Un même archer ne peut faire partie de 2 équipes (hors trophée) et les équipes doivent être constituées avant les tirs

Buvette et Sandwiches seront à votre disposition



Concours salle 2x18m 2024 – Aumale

Responsable :

Compagnie / Club :

Règlement à adresser à : Mr Frédéric Bredel, 14 route du bord des bois 76390 Le Caule-Sainte-Beuve

Les inscriptions ne seront définitives qu'à réception du règlement par chèque à l'ordre de la **Compagnie des Archers Aumalois**.

E-mail : inscription@compagnie-archers-aumalois.fr

Nom	Prénom	N° Licence	Catégorie	Type d'arc	Tri-spot	Samedi	Dimanche	
						Après-midi	Matin	Après-midi

Buvette et Sandwiches seront à votre disposition